



Alger, le 20 mars 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Au nom de l'ensemble des membres, nous souhaitons vous soumettre une contrainte majeure que nous subissons depuis le début de cette année et qui met en danger la viabilité de nos outils de production.

Il s'agit des matières premières de production de notre industrie qui se retrouvent listées parmi les produits soumis à la suspension temporaire à l'importation, et ce malgré le fait indéniable qu'elles ne bénéficient, à court terme, d'aucune équivalence locale, ni en qualité ni en quantité.

Nous avons transmis diverses correspondances au Ministère du Commerce, et ce dès l'annonce de la publication d'une liste de produits qui seront suspendus à l'importation, dans lesquelles nous avons souligné la nécessité de préserver nos unités de production en maintenant leur approvisionnement régulier en matières de production lorsque celles-ci ne sont pas disponibles localement.

Toutes ces correspondances sont restées sans retour à ce jour.

Après avoir saisi la Commission Intersectorielle Chargée du Suivi et de l'Évaluation des mesures de sauvegarde, une séance de travail, s'est tenue le 15 février dernier. A l'issue de celle-ci, il a été recommandé que notre filière se réunisse avec les acteurs producteurs d'arômes, ce que nous avons fait avec le Consortium des Fabricants d'Arômes, en date du 19 février dernier. Ces derniers ont clairement reconnu qu'ils n'étaient pas en mesure, dans l'immédiat, de fournir notre industrie avec nos besoins complexes et variés en arômes.

Toutes ces données ont été communiquées à la Commission Intersectorielle comme au Ministère du Commerce mais, à notre grand désarroi, aucune réaction ne nous est parvenue ni aucune mesure n'a été prise.

Notre association, à travers ses nombreux acteurs, a toujours œuvré à collaborer avec les autorités compétentes dans un esprit de dialogue et de concertation. Nous en voulons pour preuve nos contributions à l'élaboration de textes et de documents tels certains textes législatifs régissant notre profession, les guides de bonnes pratiques, le guide de bonne gouvernance d'entreprises et bien d'autres publications comme « l'étude comparative sur la contenance en sucre dans les boissons », préparée en alignement avec la volonté interministérielle de réduire le sucre dans la consommation de l'algérien.

Notre engagement citoyen et les efforts consentis par notre filière ont permis d'offrir des produits aux normes internationales, couvrant la quasi-totalité des besoins nationaux, et ont donné lieu à une reconnaissance de la part des professionnels du secteur à l'échelle mondiale.

Il nous semble utile de souligner que nous avons toujours encouragé le développement des activités en amont de notre filière et avons même œuvré à la structuration de

nombre d'entre elles en faisant appel à leurs produits et services. Notre filière a toujours consommé national lorsque ce même produit national est conforme et régulier en termes de qualité et de disponibilité.

Malheureusement, et comme nous vous l'avions souligné, ceci n'est pas encore le cas pour certains intrants de base dont l'impact qualitatif est conséquent sur nos produits.

Nous avons, parmi nos membres, des entreprises de notoriété qui ont épousé ce métier depuis des décennies et qui auraient, très certainement, favorisé la matière première locale si cette dernière était satisfaisante.

Les entreprises de production de boissons sont des acteurs de la production nationale, tout autant que tous les autres producteurs algériens, que nous souhaitons tous sauvegarder et développer.

Quelles que soient les assurances qui ont pu être apportées par certains fournisseurs des matières premières ci-dessus citées, **nous assumons nos propos en affirmant qu'aucun producteur local n'est en mesure de nous les fournir dans les quantités et qualité exigées par notre filière dont la notoriété des produits a dépassé nos frontières.**

Comme souligné plus-haut, et **de l'aveu même des producteurs algériens d'arômes**, ces derniers sont aujourd'hui dans l'incapacité de satisfaire tous les besoins de notre industrie en termes d'huiles essentielles et d'arômes et que cela nécessitera du temps.

**En cette période de préparation des besoins du marché pour le mois du ramadan et pour la saison estivale**, constituant une période sensible durant laquelle toute pénurie est à exclure, la situation pour nous devient très tendue et met en péril la pérennité de notre filière.

**Ali HAMANI**  
**Président**